

La visibilité des cyclistes la nuit, l'affaire de toutes et tous !

Du 1^{er} novembre au 15 décembre 2025, la Fédération française des Usagères et des Usagers de la Bicyclette (FUB) et son réseau d'associations locales se mobilisent partout en France pour sensibiliser à l'importance de l'éclairage à vélo et promouvoir une responsabilité collective à travers la campagne « Cyclistes, brillez ! ».

Bien voir et être vu à vélo, c'est essentiel !

Au moment du changement d'heure, la nuit tombe tôt et les déplacements quotidiens à vélo se font alors davantage dans l'obscurité. Bien voir et être vu est un enjeu majeur de sécurité pour tous les usagères et usagers de la route. Pour rester visible, chaque cycliste doit porter plusieurs équipements obligatoires et adopter de bonnes pratiques.

Les équipements obligatoires de nuit à vélo

- **Lumière avant** blanche ou jaune et lumière arrière rouge (non clignotante).
- **Catadioptrés orange sur chaque roue** (2 au total).
- **Catadioptrés à l'avant et à l'arrière** (de la même couleur que les phares).
- **Catadioptrés orange à l'avant et à l'arrière de chaque pédale**.
- **Gilet réfléchissant**, la nuit hors agglomération.

Les recommandations de la FUB

- **Pour la lumière avant** : choisissez une lampe à minima de 30 lux à 10 mètres, avec un faisceau large pour bien voir les éventuels obstacles.
- **Pour la lumière arrière** : choisissez une lampe qui produit au moins 25 lumens, avec une autonomie suffisante pour ne nécessiter qu'une seule recharge hebdomadaire.
- **Pour la lumière catadioptrés** : placez-les pour refléter la lumière des véhicules et compléter l'éclairage.
- **À noter** : depuis [l'arrêté de novembre 2024](#), les pneus à bandes réfléchissantes peuvent remplacer les catadioptrés sur les roues.



La visibilité et la sécurité des cyclistes, l'affaire de toutes et tous

Au-delà de la responsabilité individuelle, la sécurité sur la route la nuit est l'affaire de toutes et tous. En 2025, au travers de cette nouvelle édition de la campagne «Cyclistes brillez !», la FUB élargit son message et appelle :

- **les collectivités** à améliorer l'éclairage public et les infrastructures cyclables,
- **les automobilistes** à adopter une conduite vigilante et respecter les distances de sécurité,
- **les cyclistes** à veiller à leur visibilité.

L'objectif est clair : faire collectivement de la nuit un espace sûr pour chaque usager et usagère de la route.

Comment choisir le bon éclairage vélo ?

Pour connaître facilement et rapidement l'éclairage vélo le plus adapté à sa pratique, la FUB propose une infographie qui résume le choix à faire selon le type de voirie. [Découvrez l'infographie à ce lien !](#)

La FUB accompagne également les usagers et usagères dans le choix de leur éclairage, à travers des **conseils et des tests d'éclairages disponibles sur son site internet** : www.fub.fr/tests-eclairages.

La campagne «Cyclistes, brillez !» pour récolter des données et sensibiliser

Cette année, un **dispositif inédit de comptage** « Cyclistes éclairé-es, comptons-nous », conçu en partenariat avec **plusieurs associations membres de la FUB**, permettra de recueillir des données objectives sur l'équipement lumineux des cyclistes la nuit. Elles viendront éclairer les actions de sensibilisation et les politiques publiques en faveur de la sécurité routière.

Comme lors des précédentes éditions, les associations du réseau FUB organiseront partout en France de **nombreuses opérations de sensibilisation auprès des cyclistes** : balades lumineuses, ateliers de sensibilisation, stands d'information, diagnostics visibilité, etc.. Ces événements, à la fois pédagogiques et festifs, visent à renforcer la sécurité des cyclistes au quotidien.

> En savoir plus sur la [campagne «Cyclistes, brillez !» ici](#).



CONTACT PRESSE

Anne-Sybille Riguidel - Chargée des relations presse
Mail : as.riguidel@fub.fr - Tél. 06 32 10 26 38